

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00050 Numéro SIREN : 493 743 157 Nom ou dénomination : MALISSOL
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2021 sous le numéro de dépôt 7423

Certifié conforme à l'original

La Présidente,
Société MALISSOL HOLDING
Représentée par M. Patrick MOYNIER



SAS MALISSOL

rue du Val d'Orléans

45140 INGRE

Siret : 49374315700015

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2019



T A L E N Z
GROUPE FIDORG

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles – BP 70058 – 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 822 000		1 822 000	1 822 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	194 352	85 454	108 899	66 086
Autres immobilisations corporelles	772 090	79 759	692 331	46 195
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60 468		60 468	60 468
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 848 910	165 212	2 683 697	1 994 749
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	792 845		792 845	812 295
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	115 962		115 962	64 051
Autres créances	302 535		302 535	368 244
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	510 974		510 974	307 969
Charges constatées d'avance (3)	6 339		6 339	10 796
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 728 655		1 728 655	1 563 356
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 577 565	165 212	4 412 353	3 558 104
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	540 000	540 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	387 822	255 934
Report à nouveau	1 002 254	1 002 254
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	64 823	131 888
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 126 899	2 062 076
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	7 900	7 900
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 900	7 900
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	709 175	60 782
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 010	3 110
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 262 324	1 130 334
Dettes fiscales et sociales	293 543	287 869
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 069	5 600
Produits constatés d'avance (1)	433	433
TOTAL DETTES	2 277 553	1 488 128
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 412 353	3 558 104
(1) Dont à plus d'un an (a)	592 675	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 684 878	1 488 128
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	10 000	10 000
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	14 191 476		14 191 476	14 601 662
Production vendue (biens)	909 458		909 458	884 898
Production vendue (services)	64 267		64 267	53 668
Chiffre d'affaires net	15 165 201		15 165 201	15 540 228
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			550	9 986
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			28 960	17 428
Autres produits			1 749	842
Total produits d'exploitation (I)			15 196 460	15 568 484
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			12 099 338	12 472 338
Variations de stock			19 450	-45 976
Achats de matières premières et autres approvisionnements			636 051	618 702
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 154 814	1 077 662
Impôts, taxes et versements assimilés			112 304	177 554
Salaires et traitements			860 526	844 989
Charges sociales			222 657	219 809
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			62 757	36 036
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			17 361	3 010
Total charges d'exploitation (II)			15 185 257	15 404 124
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 203	164 360
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				3
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				3
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 002	4 447
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 002	4 447
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 002	-4 445
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			8 200	159 915

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	118 903	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	118 903	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	41 021	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	41 021	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	77 882	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	21 259	28 027
Total des produits (I+III+V+VII)	15 315 362	15 568 486
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 250 539	15 436 598
BENEFICE OU PERTE	64 823	131 888
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	3 461	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MALISSOL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 412 353 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 64 823 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

■ Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Autres éléments significatifs

Le fonds sis à INGRE (45140), rue du Val d'Orléans, a été acquis le 03 avril 2012 pour un montant de 1 822 000 Euros (éléments incorporels).

■ Règles et méthodes comptables

Des travaux d'aménagements ont été réalisés sur cette exercice pour une valeur de 792 726€

Des produits exceptionnels d'aménagements d'un montant de 66 000 € HT ont été comptabilisés au titre de l'exercice clos au 31/12/2019. Cependant ceux-ci pourraient faire l'objet de remboursement prorata- temporis en cas de perte d'enseigne dans les 5 ans.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 822 000			1 822 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 822 000			1 822 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	184 183	77 747	67 578	194 352
- Installations générales, agencements aménagements divers	145 673	705 899	103 431	748 142
- Matériel de transport	2 874			2 874
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 780	9 080	786	21 074
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	345 511	792 726	171 795	966 442
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60 468			60 468
Immobilisations financières	60 468			60 468
ACTIF IMMOBILISE	2 227 979	792 726	171 795	2 848 910

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	1 822 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 822 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	118 097	19 262	51 905	85 454
- Installations générales, agencements aménagements divers	101 317	41 960	78 083	65 194
- Matériel de transport	2 874			2 874
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 942	1 535	786	11 690
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	233 230	62 757	130 774	165 212
ACTIF IMMOBILISE	233 230	62 757	130 774	165 212

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	60 468		60 468
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	115 962	115 962	
Autres	302 535	302 535	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 339	6 339	
Total	485 304	424 836	60 468
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	15 746
Autres créances	40 638
Disponibilités	
Total	56 384

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	10,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 000	10 000		
- à plus de 1 an à l'origine	699 175	106 500	435 056	157 619
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 010	3 010		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 262 324	1 262 324		
Dettes fiscales et sociales	293 543	293 543		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 069	9 069		
Produits constatés d'avance	433	433		
Total	2 277 553	1 684 878	435 056	157 619
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	743 031			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	94 589			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 544
Dettes fiscales et sociales	194 908
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 850
Total	317 301

Provision charges prime bilan 7700 euros

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	6 339
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	6 339

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	433
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	433

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 090 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		3
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 002	4 447
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 002	4 447
Résultat financier	-3 002	-4 445

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 731
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce au Crédit Agricole</i>	<i>900 000</i>
Autres engagements donnés	900 000
Total	901 731
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 66 814 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

MALISSOL

Société par Actions Simplifiée au capital de 120 000 €

Siège social : Rue du Val d'Orléans - 45140 INGRE

RCS ORLEANS 493 743 157

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 MAI 2020

L'an deux mil vingt

Le quatorze mai

A onze heures

Les associés de la société « **MALISSOL** », société par Actions Simplifiée au capital de 120 000 €, divisé en 12 000 actions de 10 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présentes ou représentées :

- | | |
|--------------------------------|---------------|
| ▪ Société « MALISSOL HOLDING » | 6 000 actions |
| ▪ Société « AMIDIS & Cie » | 6 000 actions |

Total

12 000 actions

seules associées de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Cabinet AUCEA AUDIT, Commissaire aux Comptes de la société, régulièrement convoqué est excusé.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Patrick MONNIER, représentant la SARL « MALISSOL HOLDING », Présidente de la société.



Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président
- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2019**
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 227/10 du Code de Commerce et approbation desdites conventions
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- les rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes au 31 décembre 2019,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la base du rapport de gestion établi par le Président, et après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport faisant apparaître un **bénéfice de 64 823 €**.

L'assemblée générale approuve également l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés au titre de l'article 39-4 du CGI.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté le bénéfice de l'exercice à savoir **64 823 €**, décide de l'affecter de la manière suivante :

✓ **Au compte « Autres Réserves »** **64 823 €**

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et les associés présents ou représentés.

Société « MALISSOL HOLDING »

Représentée par son gérant, Monsieur Patrick MONNIER

Société « AMIDIS & Cie »

Représentée par M. Jean-Charles BÉGORRE **XAVIER FOREST DODELIN**

MALISSOL

Société par Actions Simplifiée au capital de 120 000 €

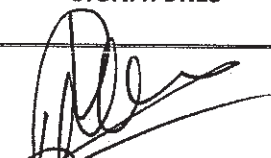
Siège social : Rue du Val d'Orléans - 45140 INGRE

RCS ORLEANS 493 743 157

FEUILLE DE PRESENCE

A L'ASSEMBLEE GENERALE

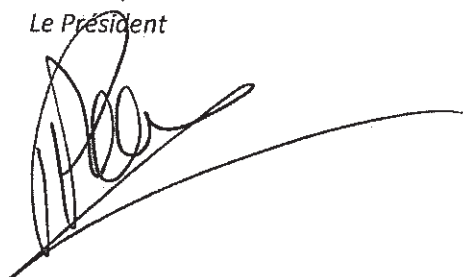
DU 14 MAI 2020

Nom, prénom des associés	Nombre d'actions	Représentant	SIGNATURES
Sté MALISSOL HOLDING	6 000	Patrick MONNIER	
Sté AMIDIS & Cie	6 000	XAVIER Jean-Charles BEGORRE FOREST DOUEUN	 P.D.
TOTAL.....	12 000		

La présente feuille de présence faisant apparaître que les deux associés sont présents ou représentés, porteur de 12 000 actions auxquelles sont attachées 12 000 voix, a été arrêtée et certifiée exacte par le Président de l'Assemblée.

A INGRE, le 14 mai 2020

Le Président



S.A.S. MALISSOL

Rapport du
commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

S.A.S. MALISSOL
Rue du Val d'Orléans
45140 Ingré

Ce rapport contient 20 pages

BG/

S.A.S. MALISSOL

Siège social : Rue du Val d'Orléans – 45140 Ingré
Capital social : 120 000 €

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S. MALISSOL** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Présidence le 23 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société S.A.S. MALISSOL à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- l'existence et l'exhaustivité du chiffre d'affaires par rapprochement avec les données issues de la gestion commerciale ;
- l'existence des stocks notamment par rapprochement avec les récapitulatifs d'inventaire ;
- la valorisation du fonds commercial par l'appréciation des performances économiques réalisées sur l'exercice ;
- l'existence des investissements par rapprochement avec les justificatifs d'achat.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidence et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidence.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Olivet, le 29 avril 2020

Aucéa Audit
Société de Commissariat aux comptes



Dannick Lutz
Commissaire aux comptes

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	1 822 000		1 822 000	1 822 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	194 352	85 454	108 899	66 086
Autres immobilisations corporelles	772 090	79 759	692 331	46 195
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	60 468		60 468	60 468
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 848 910	165 212	2 683 697	1 994 749
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	792 845		792 845	812 295
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	115 962		115 962	64 051
Autres créances	302 535		302 535	368 244
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	510 974		510 974	307 969
Charges constatées d'avance (3)	6 339		6 339	10 796
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 728 655		1 728 655	1 563 356
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	4 577 565	165 212	4 412 353	3 558 104
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	120 000	120 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	540 000	540 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 000	12 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	387 822	255 934
Report à nouveau	1 002 254	1 002 254
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	64 823	131 888
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 126 899	2 062 076
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	7 900	7 900
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 900	7 900
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	709 175	60 782
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 010	3 110
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 262 324	1 130 334
Dettes fiscales et sociales	293 543	287 869
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 069	5 600
Produits constatés d'avance (1)	433	433
TOTAL DETTES	2 277 553	1 488 128
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	4 412 353	3 558 104
(1) Dont à plus d'un an (a)	592 675	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 684 878	1 488 128
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	10 000	10 000
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	14 191 476		14 191 476	14 601 662
Production vendue (biens)	909 458		909 458	884 898
Production vendue (services)	64 267		64 267	53 668
Chiffre d'affaires net	15 165 201		15 165 201	15 540 228
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			550	9 986
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			28 960	17 428
Autres produits			1 749	842
Total produits d'exploitation (I)			15 196 460	15 568 484
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			12 099 338	12 472 338
Variations de stock			19 450	-45 976
Achats de matières premières et autres approvisionnements			636 051	618 702
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 154 814	1 077 662
Impôts, taxes et versements assimilés			112 304	177 554
Salaires et traitements			860 526	844 989
Charges sociales			222 657	219 809
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			62 757	36 036
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			17 361	3 010
Total charges d'exploitation (II)			15 185 257	15 404 124
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			11 203	164 360
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				3
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				3
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			3 002	4 447
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			3 002	4 447
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-3 002	-4 445
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			8 200	159 915

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	118 903	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	118 903	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	41 021	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	41 021	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	77 882	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	21 259	28 027
Total des produits (I+III+V+VII)	15 315 362	15 568 486
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 250 539	15 436 598
BENEFICE OU PERTE	64 823	131 888
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	3 461	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MALISSOL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 4 412 353 euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 64 823 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre (ou semestre) 2020. Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, l'entité n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

■ Règles et méthodes comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes, les stocks et les en-cours sont valorisés :

- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.

Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,77 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2018

Autres éléments significatifs

Le fonds sis à INGRE (45140), rue du Val d'Orléans, a été acquis le 03 avril 2012 pour un montant de 1 822 000 Euros (éléments incorporels).

■ Règles et méthodes comptables

Des travaux d'aménagements ont été réalisés sur cette exercice pour une valeur de 792 726€

Des produits exceptionnels d'aménagements d'un montant de 66 000 € HT ont été comptabilisés au titre de l'exercice clos au 31/12/2019. Cependant ceux-ci pourraient faire l'objet de remboursement prorata- temporis en cas de perte d'enseigne dans les 5 ans.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 822 000			1 822 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	1 822 000			1 822 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	184 183	77 747	67 578	194 352
- Installations générales, agencements aménagements divers	145 673	705 899	103 431	748 142
- Matériel de transport	2 874			2 874
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 780	9 080	786	21 074
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	345 511	792 726	171 795	966 442
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	60 468			60 468
Immobilisations financières	60 468			60 468
ACTIF IMMOBILISE	2 227 979	792 726	171 795	2 848 910

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	1 822 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 822 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	118 097	19 262	51 905	85 454
- Installations générales, agencements aménagements divers	101 317	41 960	78 083	65 194
- Matériel de transport	2 874			2 874
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 942	1 535	786	11 690
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	233 230	62 757	130 774	165 212
ACTIF IMMOBILISE	233 230	62 757	130 774	165 212

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	60 468		60 468
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	115 962	115 962	
Autres	302 535	302 535	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 339	6 339	
Total	485 304	424 836	60 468
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	15 746
Autres créances	40 638
Disponibilités	
Total	56 384

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	10,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	10 000	10 000		
- à plus de 1 an à l'origine	699 175	106 500	435 056	157 619
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 010	3 010		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 262 324	1 262 324		
Dettes fiscales et sociales	293 543	293 543		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 069	9 069		
Produits constatés d'avance	433	433		
Total	2 277 553	1 684 878	435 056	157 619
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	743 031			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	94 589			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	113 544
Dettes fiscales et sociales	194 908
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 850
Total	317 301

Provision charges prime bilan 7700 euros

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	6 339
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	6 339

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	433
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	433

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 090 euro

Honoraire des autres services : 0 euro

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		3
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 002	4 447
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	3 002	4 447
Résultat financier	-3 002	-4 445

■ Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 731
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement du fonds de commerce au Crédit Agricole</i>	<i>900 000</i>
Autres engagements donnés	900 000
Total	901 731
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 66 814 euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.